Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 53 (1980)

Heft: 10

Rubrik: Chronique de l'énergie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique de l'énergie

L'énergie solaire pour la production de chaleur domestique en Suisse

La dépendance de la Suisse vis-à-vis du pétrole importé rend notre pays vulnérable en cas de crise. Il est donc urgent de diminuer cette dépendance en économisant et en développant de nouvelles sources d'énergie. Le soleil occupe une place de choix parmi ces dernières. L'énergie solaire ne couvrira sans doute pas avant de nombreuses années une part très importante de nos besoins, mais dès aujourd'hui elle peut contribuer à économiser ce précieux pétrole en voie d'épuisement.

On utilise déjà, pour la chaleur domestique, souvent sans s'en douter, une quantité appréciable d'énergie solaire: le rayonnement absorbé par toute la structure (façades, fenêtres, etc.) des bâtiments. En «soulageant» le chauffage, il contribue déjà, selon certaines estimations, à environ 20% des besoins de chauffage des locaux en Suisse.

Ce captage «passif» de l'énergie solaire par le bâtiment lui-même joue donc un rôle important; il peut être sensiblement amélioré par une architecture rationnelle et des méthodes de construction appropriées. Un certain nombre de précautions dans la conception et la construction des bâtiments peuvent ainsi permettre d'importantes économies de chauffage et rendre superflue, sous nos latitudes, la climatisation en été, sauf dans certains cas très particuliers. Par exemple: un bâtiment rationnel doit ainsi pouvoir stocker dans sa structure la chaleur du rayonnement solaire, durant plusieurs heures. La surface des fenêtres doit être aussi réduite que possible sur la façade nord; elle doit être, en revanche, importante sur la façade sud (les fenêtres jouent le rôle de capteurs solaires). Il est important que le chauffage soit réglé par des thermostats dans chaque pièce, afin de profiter au mieux de l'apport solaire. Cette utilisation, dite passive, de l'énergie permettra à long terme des économies d'énergie très substantielles. L'énergie solaire peut en outre remplacer directement les combustibles fossiles dans un certain nombre de domaines, dont aussi d'énergie production de chaleur domestique. Il est techniquement possible et souvent déjà aujourd'hui rentable de produire de l'eau chaude sanitaire et de chauffer partiellement les locaux à l'aide de l'énergie solaire.

En ce qui concerne l'eau chaude sanitaire, un système comportant une dizaine de mètres carrés de collecteurs solaires permet déjà de couvrir, en moyenne annuelle, la moitié des besoins d'une famille habitant une maison individuelle: le soleil couvrira environ 20% des besoins durant les mois d'hiver, jusqu'à 85% en été et 65% environ durant l'entre-saison. L'énergie solaire convient particulièrement bien à la production d'eau chaude sanitaire, dont la demande coïncide également avec les mois de plus fort ensoleillement. De plus, les systèmes de production d'eau chaude alimentés au mazout ont un mauvais rendement en été, précisément à l'époque où l'énergie solaire est la plus abondante. Dans la plupart des cas, cependant, l'installation solaire doit être associée pour assurer un approvisionnement régulier en eau chaude, à une autre source d'énergie. Il en va de même avec le chauffage des locaux par l'énergie solaire. La période de chauffage coïncide en effet avec l'époque du plus faible ensoleillement. Pour réaliser un chauffage solaire intégral, il faudrait disposer d'un système de stockage d'énergie s'étendant sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois. De tels systèmes sont à l'étude, mais leur coût apparaît encore excessif à l'heure actuelle. C'est pourquoi le soleil, dans le domaine du chauffage encore plus que pour la production d'eau chaude, doit être envisagé comme une source d'énergie d'appoint, associée à une source d'énergie traditionnelle.

Les installations solaires coûtent environ 1000 fr. par mètre carré de surface de capteurs installée, ce qui en général n'est pas compétitif avec le chauffage traditionnel, mais sa compétitivité augmentera avec la hausse du prix des autres sources d'énergie. Par ailleurs, des subventions de la part des pouvoirs publics et des allégements fiscaux permettront de stimuler l'utilisation de l'énergie solaire. De telles mesures ont été proposées par la Commission pour une conception globale de l'énergie, dans son rapport final. En attendant que s'élabore la future politique suisse de l'énergie, cantons et communes peuvent déjà agir dans ce domaine.

Service de presse
de l'Office fédéral de l'énergie

votre partenaire

1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE